



# CERTIBIOCIDE NUISIBLES

Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides  
catégorie nuisibles

Nom du certificateur :  
Ministère de la Transition Ecologique et de la  
Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 01/01/2024  
Répertoire Spécifique - N° fiche : RS6442



En distanciel, via un lien de visioconférence  
transmis par ADEO VIA



Les Utilisateurs, Acquéreurs et/ou  
Distributeurs de produits professionnels de  
type 14, 18 et 20.

21 heures	3 jours
570 € (non soumis à TVA)	



Les dates des sessions sont disponibles sur :  
[www.adeovia.fr](http://www.adeovia.fr)



Nous vous invitons à nous contacter via :  
[formation@adeovia.fr](mailto:formation@adeovia.fr)



Prérequis : aucun



Nous vous invitons les personnes en situation  
de handicap à nous contacter via  
[formation@adeovia.fr](mailto:formation@adeovia.fr) afin d'étudier la solution  
adaptée à vos besoins.



Les modalités et les délais d'accès à nos  
formations sont détaillés dans nos Conditions  
Générales de Ventes, accessibles sur notre  
site internet.

6 rue du Sentier  
91390 Morsang-sur-Orge

**www.adeovia.fr**

SASU au capital de 10 000 € = RCS 890 921 950 Evry  
SIRET 890 921 950 00022

## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation sur les produits biocides
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits biocides et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement.
- Contribuer à limiter le recours aux produits biocides en privilégiant des alternatives non chimiques.
- Assurer une utilisation durable des produits biocides dans le cadre d'une activité professionnelle.
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits biocides (gestion des effluents, des déchets organiques,...).

## PROGRAMME

### Introduction

- Contexte
- Introduction au certificat individuel pour l'activité « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »
- Définitions

### Partie 1 – Cadre réglementaire

- Cadre réglementaire européen et français
- Arrêté Certibiocide
- Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)
- Fiche Technique (FT)
- Fiche de Données Sécurité (FDS)
- Stockage et transport des produits biocides

### Partie 2 – Les nuisibles

- Rongeurs et moyens de lutte
  - L'identification des nuisibles
  - La lutte contre les nuisibles
  - L'application du traitement
  - L'évaluation de l'efficacité du traitement
- Insectes et moyens de lutte
  - Identification des insectes
  - Lutte contre certains insectes
  - Diagnostic
  - Choix et réalisation du traitement
- Autres vertébrés
  - Les autres vertébrés nuisibles
  - Les méthodes de lutte

### Partie 3 – Prévention des risques pour l'environnement

- Contexte
- Étiquette et informations écotoxicologiques
- Risques environnementaux et gestion des risques
- Gestion des déchets

### Partie 4 – Prévention des risques pour la santé humaine

- Danger lié aux produits biocides
- Analyse du(des) danger(s) et du(des) risque(s)
- Risques liés aux produits biocides
- Mesures de protection
- Conduite à tenir en cas d'accident

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Animation par un expert de la gestion des nuisibles
- Dossier pédagogique remis à l'apprenant
- Echanges et partages
- Support pédagogique transmis par visioconférence

## EVALUATION

- Evaluation des acquis de la formation (QCM de 30 questions) permettant de valider l'obtention du certificat
- Evaluation de la formation
- Attestation de présence et certificat de fin de formation